

Pourquoi les renseignements exigés sont-ils importants ?

La faillite est un sujet sérieux qui ne peut être annulé si vous changez d'avis. Avant d'être mis en faillite, il est important que vous connaissiez toutes les options pour gérer le surendettement – et si vous décidez d'aller de l'avant, que vous connaissiez les obligations et les conséquences découlant d'une faillite.

Avant de vous mettre en faillite, vous serez dans l'obligation de signer une déclaration attestant que vous comprenez les options de gestion du surendettement et les conséquences résultant d'une faillite – c'est ce qu'on appelle **les renseignements exigés**.

Les **renseignements exigés** sont inclus dans le formulaire de demande de débiteur. Vous devez soumettre vos **renseignements exigés**, signés avec votre demande de débiteur et votre bilan de liquidation. Pour être mis en faillite, vous devez signer et soumettre une demande de débiteur et un bilan de liquidation dûment remplis.